



Le référent assainissement de l'air et ventilation

Prévention des AT/MP - Fiche programme de formation - 3SAFE Morgan DETOISIEN

Réf. : Non précisé

V7.0 - MAJ 2026-06

Page 1/1

DURÉE	RYTHME	PARTICIPANTS	TARIF
7 heures -1 jour	Session intra sur dates définies avec le client	5 maximum	800€

Le référent assainissement de l'air et ventilation : prévention des AT/MP Référence : **Non précisé** - Version : **V7.0** - Mise à jour : **2026-06** Organisme : **3SAFE Morgan DETOISIEN**
NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État - SIRET : 438 408 676 00056 Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14
Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE & Liste Économique financière et sociale Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Identification de l'action
Formation : Le référent assainissement de l'air et ventilation : prévention des AT/MP

Objectifs pédagogiques
Objectif général : Permettre au participant de maîtriser les exigences réglementaires et méthodologiques liées à l'assainissement de l'air et à la ventilation des locaux afin de prévenir les AT/MP.
À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires applicables à l'assainissement de l'air et à la ventilation des locaux.
- Participer à la rédaction d'un cahier des charges adapté.
- Réceptionner une nouvelle installation, contrôler l'existant et proposer des améliorations.
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection des risques professionnels.

Public visé, prérequis et admission
Public visé : Non précisé.
Prérequis : Les participants doivent justifier de prérequis, connaître la gestion de projet et posséder des notions de physique.
Admission / positionnement : Analyse du besoin, vérification des prérequis, questionnaire de positionnement et validation administrative avant démarrage.

Durée, rythme et modalités de déroulement
Durée : Non précisé
Rythme / période : Session intra sur dates définies avec le client
Participants : Non précisé
Format : Non précisé
Lieu : Présentiel en intra, distanciel ou site client selon convention
Délais d'accès : Entrée possible sous 15 jours ouvrés après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique
Séquence 1 - Cadre législatif et réglementaire

- Textes régissant l'assainissement de l'air et la ventilation des locaux.
- Définitions, obligations de l'employeur et du maître d'ouvrage pour la conception des lieux de travail.
- Locaux à pollution spécifique et non spécifique ; vérifications périodiques et contrôles.

Séquence 2 - Dossier d'installation de ventilation

- Vérifier la protection des salariés et l'obtention d'une atmosphère de travail saine.
- Contrôler l'adéquation au cahier des charges.
- Suivre l'efficacité de l'installation et tracer maintenance et vérifications périodiques.

Séquence 3 - Analyse et conception d'une installation

- Observer le travail réel.
- Respecter les 9 principes généraux de ventilation.

Séquence 4 - Cahier des charges

- Analyser les situations de travail, préciser les attendus fournisseurs et les objectifs engageants.
- Composer le dossier d'installation et intégrer les mesures et contrôles réalisés à la réception.

Séquence 5 - Métrologie en ventilation

- Vitesse de captage : anémomètre à fil chaud et à hélice.
- Vitesse d'air en conduit : tube de Pitot.
- Méthodes de contrôle, feuilles de mesures, débits, pressions et pertes de charges.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement
Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.
Moyens techniques : salle adaptée ou classe virtuelle, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs selon le format retenu.
Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis .

Évaluation des acquis et sanction de l'action
Suivi de l'exécution : feuille d'émargement ou relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.
Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.
Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement
Suivi de l'exécution : feuille d'émargement / relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.
Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.
Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Tarif, financement et modalités administratives
Tarif : 800€
Modalités de règlement : Selon convention, devis ou bon de commande accepté.
Financement possible selon situation : entreprise, OPCO, financement individuel ou autre dispositif à vérifier avant contractualisation.
Conditions détaillées précisées dans le devis, la convention, le contrat ou le bon de commande.

Accessibilité et adaptation handicap
Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.
Référent handicap : contact@3safe.fr
Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Contacts, réclamations et amélioration continue
Contact administratif et pédagogique : morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr
Site : https://3safe.fr
Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.
Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires
Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande ou publiés selon les pratiques de l'organisme.
Documents associés possibles : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes
Lieu / accès : Présentiel en intra, distanciel ou site client selon convention
Délais d'accès : Entrée possible sous 15 jours ouvrés après validation administrative, sous réserve de disponibilité.
Modalités de règlement : Selon convention, devis ou bon de commande accepté.
Référent handicap : contact@3safe.fr
Email réclamations : contact@3safe.fr

Besoins matériels stagiaires
Le stagiaire doit disposer des moyens nécessaires au suivi de la formation : ordinateur ou support de prise de notes, accès internet en cas de distanciel, adresse email active, logiciels ou documents métiers précisés avant l'entrée en formation si nécessaire. EPI si pratique atelier.

Équipe pédagogique
Morgan DETOISIEN Consultant IPRP